

Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301

Régime d'assurance collective – Formation explicative du régime flexible

19 février 2026

CONFIDENTIEL ET EXCLUSIF



ECKLER

©2025 Eckler Itée. Tous droits réservés.

Ordre du jour

- 1** Contexte
- 2** Structure
- 3** Sommaire des protections
- 4** Coûts
- 5** Adhésion au régime
- 6** Portail membre



Contexte



NOUVEAUTÉS À COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2026

Nouveaux régimes flexibles

- Membres actifs
- Membres retraités

Nouveaux partenaires

- GreenShield – Adjudicateur des réclamations de soins médicaux/dentaires. Organisme à but non lucratif au sommet du marché en matière de gestion des coûts des médicaments
- Humania – Partenaire pour la gestion de l'assurance vie

Nouveau portail pour les membres

- Un portail pour les membres, propulsé par GreenShield, sera à votre disposition pour effectuer votre adhésion initiale, ainsi que pour modifier vos choix de couverture lorsque possible.

Structure



Structure – Actifs pleinement admissibles



Assurance vie

Couverture de base (*bonifiée à 75 000 \$*)

Pour vous et vos personnes à charge

Couverture facultative

Pour vous et vos personnes à charge



Assurance DMA

Couverture de base

Pour vous et vos personnes à charge

Couverture facultative

Pour vous et vos personnes à charge



Soins médicaux

Bronze

Argent

Or (régime actuel)

Platine



Soins dentaires

Bronze

Argent (régime actuel)

Or

Platine



Télémédecine

Offert automatiquement lorsque vous adhérez aux protections soins médicaux et dentaires

Structure – Retraités



Assurance vie

Couverture de base

Pour vous



Soins médicaux

Allégé

**Standard (régime actuel,
couverture à 40 \$/visite pour les paramédicaux)**



Télémédecine

Offert automatiquement lorsque vous adhérez à la protection soins médicaux

Sommaire des protections Actifs pleinement admissibles



ASSURANCE VIE ET DÉCÈS & MUTILATION ACCIDENTELS (DMA)

Vous disposez d'options en matière d'assurance vie et d'assurance décès & mutilation accidentels (DMA).

Deux types d'assurance sont offertes:

- Assurance vie, de base et facultative (pour vous et vos personnes à charge)

Verse une prestation à vos **survivants** à votre décès.

La couverture de base termine à votre retraite.

La couverture facultative termine à 65 ans, avec possibilité de conversion en assurance individuelle, monnayant une prime additionnelle.

- Assurance DMA, de base et facultative (pour vous et vos personnes à charge)

Vous verse une prestation si vous êtes gravement blessé ou verse une prestation à vos **survivants** si vous décédez dans un accident.

La couverture de base termine à votre retraite.

La couverture facultative termine à 65 ans.

Le montant de la couverture dont vous avez besoin sera très personnel et dépendra de facteurs tels que le montant de vos dettes, vos responsabilités en matière des dépenses du ménage et de la famille, et d'autres obligations financières.

OUTILS UTILES

La plupart des grandes banques et compagnies d'assurance proposent des outils en ligne pour vous aider à calculer le montant d'assurance dont vous avez besoin. Vous pouvez utiliser ces outils gratuitement ou vous référer à votre conseiller financier afin d'évaluer les montants d'assurance facultatives dont vous avez besoin.

BON À SAVOIR

Certains types d'assurance, tels que l'assurance vie facultative, exigent que vous remplissiez un formulaire de « preuve d'assurabilité », qui doit être approuvé avant que la couverture n'entre en vigueur.

Assurance Vie	BASE	FACULTATIVE
Couverture		
Membre	75 000 \$	Tranches de 10 000 \$ maximum 250 000 \$
Conjoint	10 000 \$	Tranches de 10 000 \$ maximum 250 000 \$
Enfants	5 000 \$	Tranches de 5 000 \$ maximum 25 000 \$
Terminaison	Retraite	Retraite ou 65 ans selon la première éventualité

DMA	BASE	FACULTATIVE
Couverture		
Membre	10 000 \$	Tranches de 10 000 \$ maximum 250 000 \$
Conjoint	3 000 \$	50 % du montant d'assurance du membre
Enfants	1 500 \$	15 % du montant d'assurance du membre
Terminaison	Retraite	Retraite ou 65 ans selon la première éventualité

SOMMAIRE SOINS MÉDICAUX

Il existe **quatre** options, chacune conçue pour offrir un niveau de couverture différent. Une fois que vous connaissez vos besoins (et ceux de votre famille), il suffit de choisir l'option qui vous convient le mieux.

	BRONZE	ARGENT	OR (régime actuel)	PLATINE
Franchise	2 \$ par ordonnance (récl. en pharmacie)	2 \$ par ordonnance (récl. en pharmacie)	25 \$ / 50 \$ (selon statut familial)	Aucune
Hospitalisation	100 %, semi-privée	100 %, semi-privée	100 %, semi-privée	100 %, privée
Assurance voyage	100 %, 1 M \$ à vie	100 %, 1 M \$ à vie	100 %, 1 M \$ à vie	100 %, 1 M \$ à vie
Annulation voyage	100 %, 5 000 \$ / voyage	100 %, 5 000 \$ / voyage	100 %, 5 000 \$ / voyage	100 %, 5 000 \$ / voyage
Médicaments	70 % Générique obligatoire	85 % Générique obligatoire	100 % Générique obligatoire	100 % Générique obligatoire
Soins de la vue	Non couverts	85 %, max 150 \$ et 1 examen de base/24 mois	Non couverts	100 %, max 400 \$ et 1 examen de base/24 mois
Paramédicaux	Non couverts	85 % du coût raisonnable et coutumier (R&C), max: 1 000 \$/année combiné pour la santé mentale: psychologue, travailleur social, psychanalyste, psychothérapeute + 500 \$/année combiné pour la santé physique: chiropraticien, kinésithérapeute, massothérapeute, orthothérapeute, ostéopathe, physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique + 500 \$/année combiné pour les thérapies alternatives: acupuncteur, audiologiste, ergothérapeute, orthophoniste, orthopédaogogue, podiatre, homéopathe, naturopathe	Limite maximale par traitement 50 \$ par traitement, max 1 000 \$/année pour: acupuncteur, audiologiste, chiropraticien, ergothérapeute, orthopédaogogue, orthophoniste, ostéopathe, physiothérapeute (incluant thérapeute en réadaptation physique), psychoéducateur, podiatre, psychologue + 50 \$ par traitement, max 1 000 \$/année combiné pour: homéopathe, naturopathe + 50 \$ par traitement, max 1 000 \$/année combiné pour: kinésithérapeute, orthothérapeute, massothérapeute	100 % du coût raisonnable et coutumier (R&C), max: 1 000 \$/année combiné pour la santé mentale: psychologue, travailleur social, psychanalyste, psychothérapeute + 1 000 \$/année combiné pour la santé physique: chiropraticien, kinésithérapeute, massothérapeute, orthothérapeute, ostéopathe, physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique + 1 000 \$/année combiné pour les thérapies alternatives: acupuncteur, audiologiste, ergothérapeute, orthophoniste, orthopédaogogue, podiatre, homéopathe, naturopathe

Note: Lorsqu'on parle de R&C, il s'agit de frais raisonnables et coutumiers, pour limiter les remboursements aux charges attendues du marché pour le service reçu

Services et matériel médicaux

Chaussures ortho.	70 %, 400 \$ / année	85 %, 400 \$ / année	60 %, 400 \$ / année	100 %, 400 \$ / année
Orthèses sur mesure	70 %, R&C	85 %, R&C	100 %, R&C	100 %, R&C
Appareils auditifs	70 %, 500 \$ / 24 mois	85 %, 500 \$ / 24 mois	100 %, 500 \$ / 24 mois	100 %, 500 \$ / 24 mois
Glucomètre	70 %, 150 \$ / 60 mois	85 %, 150 \$ / 60 mois	100 %, 150 \$ / 60 mois	100 %, 150 \$ / 60 mois
Cure de désintoxication	70 %, 1 500 \$ / 24 mois	85 %, 1 500 \$ / 24 mois	80 %, 1 500 \$ / 24 mois	100 %, 1 500 \$ / 24 mois
Produits anti-tabagiques	70 %, 500 \$ / année	85 %, 500 \$ / année	100 %, 500 \$ / année	100 %, 500 \$ / année
Appareils respiratoires	70 %, R&C	85 %, R&C	100 %, R&C	100 %, R&C
Pompe à insuline	70 %, 7 500 \$ / 60 mois	85 %, 7 500 \$ / 60 mois	100 %, 7 500 \$ / 60 mois	100 %, 7 500 \$ / 60 mois
IRM	70 %, 500 \$ / année	85 %, 500 \$ / année	100 %, 500 \$ / année	100 %, 500 \$ / année

CETTE OPTION EST IDÉALE SI...

- Vous êtes prêt financièrement à affronter un événement imprévu ou préférez des déductions salariales moins élevées.
- Vous coordonnez vos prestations avec votre conjoint.
- Vous ne portez pas de lunettes ou lentilles.
- Vous n'avez pas besoin de services paramédicaux.

- Vous souhaitez une couverture compréhensive à un coût moindre.
- Vous portez des lunettes ou lentilles.
- Vous utilisez les services paramédicaux mais n'anticipez pas de long traitement à court terme.

- Vous êtes satisfaits de votre couverture actuelle et voulez la conserver (cette option est une réplique de votre régime actuel).
- Vous consommez des médicaments.
- Vous ne portez pas de lunettes ou lentilles.
- Vous utilisez régulièrement plusieurs services paramédicaux différents.

- Vous souhaitez bénéficier de la couverture la plus élevée (cette option est la plus coûteuse).
- Vous ne coordonnez pas vos prestations.
- Vous consommez des médicaments.
- Vous portez des lunettes ou lentilles.
- Vous utilisez souvent les services paramédicaux.

SOMMAIRE SOINS DENTAIRES

Il existe **quatre** options, chacune conçue pour offrir un niveau de couverture différent. Une fois que vous connaissez vos besoins (et ceux de votre famille), il suffit de choisir l'option qui vous convient le mieux.

	BRONZE	ARGENT (régime actuel)	OR	PLATINE
Franchise	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Soins préventifs	80 %, max combiné de 1 000 \$/année	100 %, max combiné de 1 250 \$/année	100 %, max combiné de 1 500 \$/année	100 %, max combiné de 2 000 \$/année
Restauration de base	80 %, max combiné de 1 000 \$/année	80 %, max combiné de 1 250 \$/année	80 %, max combiné de 1 500 \$/année	80 %, max combiné de 2 000 \$/année
Endodontie/Parodontie	80 %, max combiné de 1 000 \$/année	80 %, max combiné de 1 250 \$/année	80 %, max combiné de 1 500 \$/année	80 %, max combiné de 2 000 \$/année
Restauration majeure	Non couvert	60 %, max combiné de 1 250 \$/année	60 %, max combiné de 1 500 \$/année	60 %, max combiné de 2 000 \$/année
Orthodontie	Non couvert	Non couvert	Non couvert	60 %, max de 2 000 \$ à vie (enfants de moins de 18 ans seulement)
Examens de rappel	Tous les 9 mois	Tous les 6 mois	Tous les 6 mois	Tous les 6 mois

CETTE OPTION EST IDÉALE SI...

- Vous êtes prêt financièrement à affronter un événement imprévu ou préférez des déductions salariales moins élevées.
- Vous coordonnez vos prestations avec votre conjoint.
- Vous n'avez pas besoin de soins dentaires majeurs.

- Vous êtes satisfaits de votre couverture actuelle et voulez la conserver (cette option est une réplique de votre régime actuel).

- Vous prévoyez des dépenses en soins dentaires et voulez un maximum remboursable plus élevé que dans l'option Argent.

- Vous souhaitez bénéficier de la couverture la plus élevée (cette option est la plus coûteuse).
- Vous ne coordonnez pas vos prestations.
- Vous prévoyez des dépenses de soins dentaires majeurs.
- Vos enfants à charge de moins de 18 ans ont besoin d'orthodontie.

UN SOUTIEN EN SANTÉ ET EN MIEUX-ÊTRE... AU BOUT DE VOS DOIGTS

Votre régime d'assurance collective flexible prévoit deux ressources virtuelles pour vous aider à rester au meilleur de votre forme.



NOUVEAU! TÉLÉMÉDECINE

Accès virtuel jour et nuit à des professionnels de la santé pour l'obtention de services, tels que des médicaments sur ordonnance, des conseils médicaux, des renvois vers des spécialistes, des soins pour des blessures mineures et plus encore! Obtenez le soutien médical requis, en toute rapidité, du confort et de la sécurité de votre domicile.

Offert automatiquement lors de votre adhésion aux garanties soins médicaux et dentaires. Limite de 4 consultations par année par famille.



PROGRAMME D'AIDE

Vous continuez de bénéficier du programme d'aide aux employé(e)s offert par votre Syndicat. Vous pouvez les contacter au (514) 384-7730.

Sommaire des protections Retraités



ASSURANCE COLLECTIVE RÉGIME FLEXIBLE

SOMMAIRE DES PROTECTIONS

À compter du **1^{er} avril 2026**, vous aurez accès à une couverture d'assurance vie de base de **2 000 \$** ainsi qu'à **deux** options de couverture en soins médicaux, détaillées ci-dessous.

	ALLÉGÉ	STANDARD
Franchise	50 \$ par famille	50 \$ par famille
Hospitalisation	100 % , semi-privée	100 % , semi-privée
Assurance voyage	100 % , 1 M \$ à vie	100 % , 1 M \$ à vie
Annulation voyage	100 % , 5 000 \$ / voyage	100 % , 5 000 \$ / voyage
Médicaments	70 % (100 % après déboursé max RAMQ) Générique obligatoire	90 % (100 % après 3 000 \$ de récl. admissibles) Générique obligatoire
Soins de la vue	Non couverts	Non couverts
Paramédicaux	Non couverts	40 \$ par traitement, max 400 \$/année pour : acupuncteur, audiologiste, chiropraticien, ergothérapeute, orthophoniste, ostéopathe, physiothérapeute (incluant thérapeute en réadaptation physique et sport), podiatre + 40 \$ par traitement, max 400 \$/année combiné pour : homéopathe, naturopathe, naturothérapeute + 40 \$ par traitement, max 400 \$/année combiné pour : kinésithérapeute, orthothérapeute, massothérapeute + 50 \$ par traitement, max 500 \$/année pour : psychologue
Services et matériel médicaux		
Chaussures ortho.	60 %, 400 \$ / année	60 %, 400 \$ / année
Orthèses sur mesure	70 %, frais raisonnables	100 %, frais raisonnables
Appareils auditifs	70 %, 500 \$ / 24 mois	90 %, 500 \$ / 24 mois
Glucomètre	70 %, 150 \$ / 60 mois	90 %, 150 \$ / 60 mois
Résonance magnétique	70 %, 500 \$ / année	90 %, 500 \$ / année
Appareils respiratoires	70 %, frais raisonnables	90 %, frais raisonnables
Soins infirmiers à domicile	10 000 \$ / année	10 000 \$ / année

UN SOUTIEN EN SANTÉ... AU BOUT DE VOS DOIGTS



Votre régime d'assurance collective flexible prévoit une nouvelle ressource virtuelle pour vous aider à rester au meilleur de votre forme.

NOUVEAU! TÉLÉMÉDECINE

Accès virtuel jour et nuit à des professionnels de la santé pour l'obtention de services, tels que des médicaments sur ordonnance, des conseils médicaux, des renvois vers des spécialistes, des soins pour des blessures mineures et plus encore! Obtenez le soutien médical requis, en toute rapidité, du confort et de la sécurité de votre domicile.

Offert automatiquement lors de votre adhésion aux soins médicaux. Limite de 4 consultations par année par famille.

Coûts



Coûts

1. Le **coût total** de vos assurances varie selon les options de couverture que vous sélectionnez, puisque les différentes options de couverture ont aussi différents coûts
 2. Vous recevez une **contribution** pour payer une portion du coût total de vos assurances (dollars flexibles), qui est indépendante des choix options de couverture que vous sélectionnez
 3. **Votre coût** est la balance entre le coût total et la contribution reçue
- Pour visualiser ces coûts et faire vos choix, vous aurez accès à un portail membre, propulsé par GreenShield

Exemple fictif :

- Vous êtes un membre pleinement admissible, sans personnes à charge
- Vous recevez une **contribution** de **200 \$** par mois pour contribuer au coût de vos assurances
- Vous sélectionnez l'option Or en soins médicaux (300 \$ par mois) et Bronze en soins dentaires (150 \$ par mois)
→ Le **coût total** des assurances est de 300 \$ + 150 \$ = **450 \$**
- **Vous payez** la balance entre les deux, soit $450 \$ - 200 \$ = 250 \$$

→ Pour certaines villes (Beaconsfield, Côte St-Luc, Dorval), la contribution reçue pourrait être plus grande que le coût total de vos assurances, selon les options de couverture que vous aurez sélectionné. Dans ces cas, la balance entre la contribution reçue et le coût total de vos assurances pourra être allouée à un compte de soins de santé, pour rembourser diverses dépenses médicales, dont la liste est régie par l'ARC (<https://www.canada.ca/fr/frais-medicaux-admissibles>). Les réclamations constituent un avantage imposable au Québec.

Écart des coûts entre les options (membre actif)

- Le coût du régime actuel va diminuer au 1^{er} avril 2026 dans le nouveau régime flexible.
- Également, vous trouverez l'écart de coût annuel entre les nouvelles options et le régime actuel en soins médicaux et en soins dentaires → **Combien vous économiserez en choisissant un régime moins généreux ou combien vous devriez déboursier pour avoir un régime plus généreux**

Soins médicaux	Bronze	Argent	Or (actuel)	Platine
Individuel	-765 \$	-184 \$	0	+525 \$
Monoparental	-1 157 \$	-352 \$	0	+1 005 \$
Familial	-1 389 \$	-414 \$	0	+1 183 \$

Soins dentaires	Bronze	Argent (actuel)	Or	Platine
Individuel	-142 \$	0	+51 \$	+196 \$
Monoparental	-196 \$	0	+97 \$	+375 \$
Familial	-236 \$	0	+114 \$	+442 \$

Écart des coûts entre les options (membre retraité)

- Le coût du régime actuel va diminuer au 1^{er} avril 2026 dans le nouveau régime flexible.
- Également, vous trouverez l'écart de coût annuel entre la nouvelle option (option allégée) et le régime actuel → **Combien vous économiseriez en choisissant un régime moins généreux**

Économie pour l'option allégée	Moins de 65 ans (membre et conjoint)	Plus de 65 ans (membre et conjoint)
Individuel	-656 \$	-100 \$
Familial	-1 288 \$	-188 \$

Adhésion au régime



Adhésion initiale

Vous pourrez adhérer au nouveau régime flexible lors de la période d'adhésion initiale du **23 février au 9 mars**

Si vous avez une adresse courriel :

- Vous recevrez un courriel de GreenShield le 23 février vous indiquant comment créer votre compte et vous connecter au portail membre.
- Sur le portail membre, vous pourrez visualiser différents scénarios d'options de couverture et les coûts associés en temps réel, puis procéder à votre adhésion.

Si vous n'avez PAS d'adresse courriel :

- Vous devrez adhérer au régime en remplissant le formulaire papier envoyé par la poste la semaine dernière avec l'info assurance et le guide/sommaire d'adhésion.

Si vous êtes actuellement exemptés (i.e. vous êtes assuré avec le régime de votre conjoint(e)) :

- La campagne d'adhésion initiale est ouverte à tous. C'est donc votre chance de réintégrer le régime.

Si vous êtes actuellement absents du travail (invalidité de courte durée, invalidité de longue durée, CNESST, etc.) :

- Vous ne pourrez pas participer à la campagne d'adhésion initiale. Une fenêtre d'adhésion vous sera plutôt ouverte à votre retour au travail.

Nous vous encourageons à utiliser le portail membre et les outils disponibles pour procéder à votre adhésion, mais si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler au (514) 384-7730 ou écrire à assurance@scfp301.qc.ca

Des séances d'assistance à l'adhésion sont également prévues aux dates suivantes :

- Jeudi 26 février de 13h à 20h
- Vendredi 27 février de 9h à 18h
- Jeudi 5 mars de 13h à 20h
- Vendredi 6 mars de 9h à 18h

Adhésion initiale

Si vous ne complétez pas votre adhésion :

- Vous recevrez la couverture par défaut, équivalente à votre régime actuel, soit :
 - Membres actifs :
 - Couverture de base en assurance vie et DMA
 - Option Or en soins médicaux
 - Option Argent en soins dentaires
 - Télémédecine
 - Membres retraités :
 - Couverture de base en assurance vie
 - Option Standard en soins médicaux
 - Télémédecine
- Votre niveau de protection (individuel, monoparental, familial) sera lié à vos personnes à charge actuelles, qui seront transférées de Beneva à GS
 - Si vous avez des enfants à charge entre 21 et 26 ans, vous devrez compléter leur certification d'étude, sans quoi ils ne seront pas éligibles aux assurances.
- Vos désignations de bénéficiaires seront réinitialisées et vous devrez donc en remplir de nouvelles
- **Si vous ne soumettez pas de nouvelles désignations, vos prestations en cas de décès iront à votre succession**
- **Il est donc très important d'adhérer au régime, même si vous ne souhaitez pas modifier votre régime**

Réadhésions

La vie change – parfois rapidement! C'est pourquoi vous pourrez mettre à jour vos choix de couverture tous les deux ans!

Membres actifs :

- Vous aurez l'occasion, **tous les deux ans**, de réviser vos choix de couverture.
- Tous les membres feront leurs choix au même moment, lors d'une campagne de réadhésion de deux semaines au mois d'octobre-novembre des années impaires (2027, 2029, etc.)
- Les choix entreront en vigueur le 1^{er} janvier suivant (1^{er} janvier 2028, 1^{er} janvier 2030, etc.).
- Vous ne pourrez descendre que de deux niveaux de couverture à la fois. Il n'y a aucune restriction pour augmenter la couverture. Voici les changements possibles selon votre option au moment de la réadhésion :
 - Option Platine → Option Platine, Or ou Argent
 - Options Or, Argent et Bronze → Aucune restriction
- **Les membres exemptés ne sont pas admissibles aux prochaines réadhésions.** Ils devront vivre un événement de vie afin de réintégrer le régime.

Membres retraités :

- Vous n'aurez pas de campagne de réadhésion fixe aux deux ans comme les actifs. Vous pourrez plutôt modifier vos choix de couverture à n'importe quel moment, tant que cela fait plus de deux ans que vous êtes dans la même option.
- Lors de l'atteinte de 65 ans, vous aurez également la possibilité de réviser vos choix, peu importe la durée de votre choix précédent.

Événements de vie

Vos choix demeurent en vigueur pour une période de deux ans (ou jusqu'à la prochaine campagne de réadhésion), sauf dans le cas d'un événement de vie :

Qu'est-ce qui est considéré comme un événement de la vie?

- Naissance ou adoption d'un enfant
- Mariage / Conjoint de fait
- Divorce ou séparation légale
- Perte ou gain de couverture du conjoint
- Décès d'une personne à charge couverte
- Perte de l'admissibilité des personnes à charge en raison de l'âge

Qu'est-ce que vous pouvez faire après un événement de vie?

- Vous avez 31 jours suivant votre événement de vie afin de modifier votre couverture – aucune restriction ne s'applique.
 - Si les membres n'ont pas effectué de changement de couverture dans les 31 jours suivants leur événement de vie, ils devront attendre la prochaine période d'adhésion (qui aura lieu au maximum dans deux ans)
- Lorsque vous déclarez un événement de vie, vous devrez certifier que les informations transmises sont exactes via une signature électronique, puis envoyer vos preuves au syndicat en écrivant à confirmation@scfp301.qc.ca

Soumission des réclamations

GreenShield remplacera Beneva comme partenaire d'assurance à compter du 1^{er} avril 2026. Certaines informations seront transmises à GreenShield, et vous devrez suivre certaines règles pour réclamer au bon assureur.

Informations transmises de Beneva à GreenShield :

- Les accumulateurs RAMQ.
- Les médicaments actuellement préautorisés, afin d'éviter des délais de paiement.
- Les maximums viagers.
- L'année calendrier demeure en vigueur pour les maximums annuels, et les réclamations payées par Beneva du 1^{er} janvier au 31 mars seront transférées à GreenShield afin de calculer adéquatement les maximums annuels.

Réclamations encourues avant le 1^{er} avril 2026 :

- Vous aurez 30 jours (jusqu'au 30 avril 2026) pour soumettre vos réclamations encourues avant le 1^{er} avril 2026 à **Beneva**.
- Ces réclamations seront remboursées selon les paramètres du régime actuel avec Beneva.
- Si vous ne respectez pas le délai de 30 jours, vos demandes de remboursement pourraient être refusées.

Réclamations encourues après le 1^{er} avril 2026 :

- Toutes les réclamations encourues après le 1^{er} avril 2026 devront être soumises à **GreenShield** et seront remboursées selon les paramètres du nouveau régime.

Portail membre



Guide de référence du portail GreenShield

Ce document a été créé pour vous aider à compléter votre adhésion à GreenShield.

Voici les instructions nécessaires pour créer votre compte ainsi sur le portail de GreenShield pour l'inscription:

1. Étape 1 : Cliquez sur « **S'inscrire** ».



2. Étape 2 : Sélectionnez la première option « **un employeur ou une organisation** »

A screenshot of the GreenShield+ registration page. The page is titled 'Comment accédez-vous à GreenShield+?' and asks the user to select an option. There are four radio button options: 'Par l'intermédiaire d'un employeur ou d'une organisation', 'En tant que personne à charge', 'Dans le cadre d'un régime d'assurance individuelle', and 'En tant que particulier'. A red arrow points to the first option. To the right, there is a section titled 'Vous ne savez pas quelle option choisir?' with two sub-sections: 'Choisissez Par l'intermédiaire d'un employeur ou d'une organisation si:' and 'Choisissez Par l'intermédiaire d'un membre de la famille si:'. There are also buttons for 'Connexion' and 'Continuer' at the bottom.

Cliquez sur **Continuer**

3. Étape 3 : Cochez la case indiquant votre consentement aux conditions.

Consentement aux conditions

Consentement aux conditions

Nos conditions générales et notre politique de confidentialité ont été récemment mises à jour. Pour continuer à utiliser notre application, veuillez consulter et accepter nos conditions mises à jour.

Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels, tel que décrit dans notre [politique de confidentialité](#), ainsi qu'aux [conditions générales](#) régissant les services de GreenShield, ce site Web et la plateforme GS+. **(obligatoire)**

3

Besoin d'aide? Consultez notre Centre d'aide

Cliquez sur **Continuer**

4. Étape 4 : Sélectionnez l'option indiquant que vous disposez d'un **numéro de certificat**.

Sélectionnez votre type d'identifiant

Sélectionnez l'une des options suivantes :

J'ai un numéro d'identification (p. ex., 123456-00 ou ABC123456-00) provenant d'un courriel de bienvenue ou d'une carte d'assurance

Où puis-je trouver mon n° d'identification de personne assurée?

J'ai un code d'organisation
Vous avez reçu un code d'organisation par l'entremise d'un courriel de bienvenue ou d'une communication de votre employeur ou de votre organisation

J'ai un numéro de certificat
Vous avez reçu un **numéro de certificat** par l'entremise d'un courriel de bienvenue ou d'une communication de votre employeur ou de votre organisation

Cliquez sur **Continuer**.

5. Étape 5 : Entrez l'adresse **courriel** que vous souhaitez utiliser pour vous connecter à GreenShield+.

N.B. Il n'est pas nécessaire que ce soit votre adresse courriel professionnelle.

Vérification de l'adresse courriel

Entrez votre courriel

Entrez le courriel que vous voulez utiliser pour vous connecter.

Courriel

Retour Continuer

Besoin d'aide? Consultez notre Centre d'aide

Cliquez sur **Continuer**.

6. Étape 6 : Vous recevrez un courriel contenant un code de vérification.

Entrez le code.

Vérification de l'adresse courriel

Vérifiez vos courriels

Nous vous avons envoyé un code de vérification à Entrez-le ci-dessous.

Code de vérification

envoyer un nouveau code

Retour Continuer

Besoin d'aide? Consultez notre Centre d'aide

Cliquez sur **Continuer**

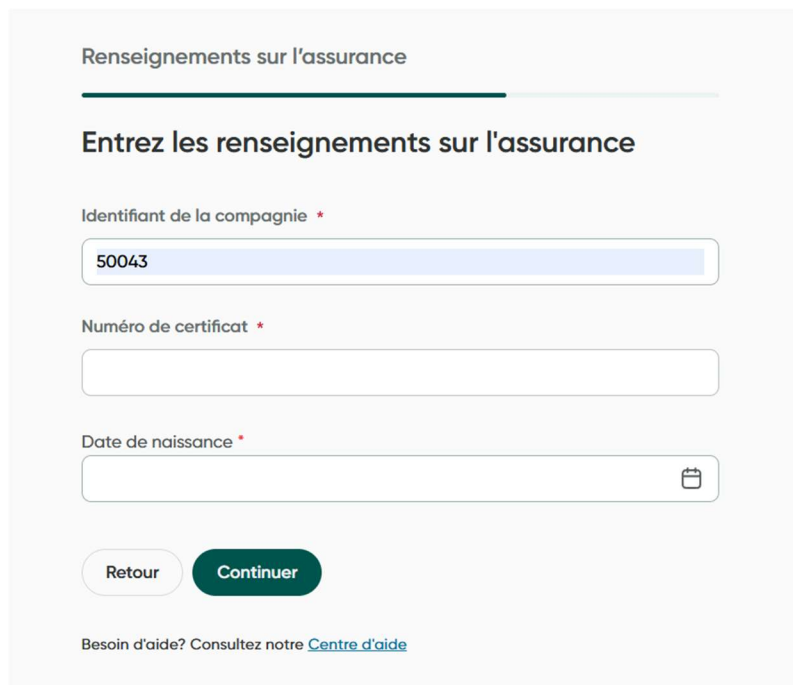
7. Étape 7 : Entrez les informations à l'écran.

- **L'identifiant de l'entreprise/numéro** de client est 50043
- **Le numéro de certificat** correspond à votre numéro de la ville et matricule.

Ces informations figuraient également dans votre courriel d'inscription.

Remplissez vos **informations personnelles** pour votre profil de GreenShield.

Si vous y êtes invité, **sélectionnez un mot de passe**.



Renseignements sur l'assurance

Entrez les renseignements sur l'assurance

Identifiant de la compagnie *

Numéro de certificat *

Date de naissance *

[Retour](#) [Continuer](#)

Besoin d'aide? Consultez notre [Centre d'aide](#)


Votre compte est créé ! Vous pouvez désormais vous **inscrire aux avantages sociaux**.

Étapes à suivre pour finaliser votre adhésion :

Une fois connecté au site, vous accédez à l'écran d'accueil où vous verrez une tâche à effectuer. Veuillez cliquer sur « **Commencer** » pour démarrer votre adhésion.



À faire

 **Nouvelle embauche**
Date d'expiration 1 mars 2026.

Commencer →

La page suivante apparaîtra. Veuillez noter la date limite indiquée à droite. Vous avez jusqu'à la date affichée pour compléter votre adhésion. Vous pouvez également quitter la page et y revenir à tout moment pour compléter votre adhésion. C'est votre dernière soumission qui sera enregistrée. Nous vous recommandons de ne pas passer de l'anglais au français pendant votre session. Cela peut entraîner l'affichage des deux langues dans le portail dans certains cas. Si vous souhaitez changer de langue, nous vous recommandons de vous déconnecter et de recommencer dans la langue de votre choix. Vous trouverez un guide de dépannage à la fin de ce document.

Adhésion

Bienvenue à votre adhésion à votre régime d'avantages sociaux!



Continuer



Date limite: 31 janv. 2026

Vous pouvez suspendre le processus de réadhésion à tout moment. Vos renseignements sont sécurisés, et vous pourrez revenir quand vous le voudrez.

Toutefois, si vous n'effectuez pas votre réadhésion et n'apportez aucune modification, votre couverture sera définie par défaut en fonction des règles de votre régime d'assurances collectives.

La page suivante est celle des conditions générales d'utilisation, qui décrit les conditions d'utilisation du site. **Cochez la case** et sélectionnez « **Continuer** » pour poursuivre.

Adhésion

Conditions

Vous êtes autorisé à divulguer des renseignements sur votre conjoint et vos personnes à charge, le cas échéant, afin de les inscrire à ce régime. En vous inscrivant, vous autorisez ce qui suit:

1. Le Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301, ses agents et ses fournisseurs de services y compris l'assureur du régime, à utiliser et à échanger les renseignements recueillis dans le cadre de cette inscription pour souscrire la demande d'assurance collective, administrer les garanties et statuer sur les demandes de règlement présentées en mon nom et/ ou au nom de mes personnes à charge.
2. Le Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301, utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette inscription pour l'administration des assurances collectives et pour effectuer les retenues salariales nécessaires, le cas échéant.

J'ai lu et j'accepte les présentes conditions.

← Retour

Continuer →



Date limite: 1 mars 2026

Vous pouvez suspendre le processus de réadhésion à tout moment. Vos renseignements sont sécurisés, et vous pourrez revenir quand vous le voudrez.

Toutefois, si vous n'effectuez pas votre réadhésion et n'apportez aucune modification, votre couverture sera définie par défaut en fonction des règles de votre régime d'assurances collectives.

La page suivante est la page Informations personnelle (étape 1). Elle contient des informations personnelles telles que votre nom, votre date de naissance et votre salaire. Si l'une de ces informations doit être mise à jour, veuillez contacter votre employeur.

[Retour au tableau de bord](#) Adhésion / Renseignements personnels 13%

Renseignements personnels

Renseignements personnels
Étape 1 de 5

- Personnes à charge
- Garanties
- Bénéficiaires
- Confirmation

Renseignements sur la personne assurée

Veillez vérifier que vos informations personnelles sont exactes. Si vous devez modifier un des détails suivants, veuillez communiquer avec votre employeur.

Nom	Date de naissance
LIC4 Plan9	15 déc. 1990
Préférences linguistiques	Sexe
Anglais	Homme
Province ou territoire de résidence	Vous travaillez au
Québec	Québec

Sélectionnez le bouton « **Suivant** » pour continuer. Vous pouvez également utiliser le bouton « **Retour** » sur n'importe quelle page pour revenir à la page précédente.

La page suivante est la page « **Personnes à charge** » (étape 2). C'est ici que vous pouvez modifier (ajouter ou supprimer) des personnes à charge. Pour ajouter un conjoint ou un enfant, cliquez sur le bouton vert « **Ajouter un conjoint ou un enfant** » et remplissez les informations relatives à la nouvelle personne à charge.

Retour au tableau de bord

Adhésion / Personnes à charge 25%

Renseignements personnels Étape 1 de 5

Personnes à charge Étape 2 de 5

Garanties

Bénéficiaires

Confirmation

Personnes à charge

Ajouter votre conjoint(e) ou un enfant

Veillez réviser, ajouter ou modifier les informations ci-dessous relatives aux personnes à charge couvertes dans votre régime d'assurance collective. Si vous avez des enfants à charge de plus de 21 ans, veuillez fournir des preuves d'étude à temps plein ou de handicap au syndicat à l'adresse suivante dans un délai de 30 jours, sans quoi leur couverture pourrait être résiliée: confirmation@scfp301.qc

Nom de la personne assurée	Date de naissance	Lien	Statut	Aux études	
Conjoint Test	1970-11-01	Conjoint	actif(ve)	Non	Modifier Supprimer

← Retour

Suivant →

Vous voulez suspendre momentanément le processus? Vous pouvez quitter l'application à tout moment et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Si vous avez une personne à charge âgée de 21 à 26 ans qui est inscrite à temps plein dans une école, veuillez cocher la case indiquant que cette personne est un étudiant et envoyer une preuve d'études à votre syndicat, à l'adresse indiquée dans la note à l'écran.

Retour au tableau de bord

Adhésion / Personnes à charge

Renseignements personnels Étape 1 de 5

Personnes à charge Étape 2 de 5

Garanties

Bénéficiaires

Confirmation

Modifier la personne à charge

Nom de famille *

Test

Prénom légal *

Enfant

Lien *

Enfant

Date de naissance *

2005-01-01

Sexe *

Homme

Cette personne à charge est aux études à temps plein.

Est-ce un enfant à charge qui a un handicap?

Annuler

Enregistrer

La page suivante est la page Avantages sociaux (étape 3) où vous pouvez sélectionner les avantages sociaux qui vous conviennent, à vous et à votre famille.

Plus bas sur la page, vous trouverez la liste des avantages sociaux auxquels vous avez droit.

Dans le bouton « **Afficher par mois** », vous pouvez utiliser le menu déroulant pour sélectionner la fréquence de paie à laquelle vous souhaitez afficher vos choix d'avantages sociaux. Le bouton « Modifier » dans la case correspondant à certains avantages sociaux vous permet de choisir des options lorsqu'il existe plusieurs options de couverture.

La case située à droite de la page intitulée « **Retenues salariales, taxes de vente comprises** » vous permet de consulter les retenues salariales. Ces valeurs incluent les taxes, contrairement aux valeurs indiquées dans la case des avantages sociaux.

The screenshot shows the 'Garanties' page with a sidebar on the left containing navigation options: 'Renseignements personnels', 'Personnes à charge', 'Garanties', 'Bénéficiaires', and 'Confirmation'. The main content area is titled 'GARANTIES' and 'Garanties obligatoires'. It lists 'Soins médicaux' (Or) and 'Soins dentaires' (Argent) with their respective costs and coverage details. A dropdown menu for 'Afficher par mois' is open, showing options: 'par année', 'par mois', 'Hebdomadaire', 'par quinzaine', and 'deux fois par mois'. A red arrow points to the 'Retenues salariales (taxes de vente comprises)' section, which includes a table of mandatory and optional benefits. A red box highlights the 'Modifier' button in the 'Soins dentaires' section.

Retenues salariales (taxes de vente comprises)	
Garanties obligatoires	
Soins médicaux	0,00 \$
Soins dentaires	48,24 \$/mois
Médecine	0,00 \$
Assurance vie de base	26,98 \$/mois
Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	0,38 \$/mois
Garanties facultatives	
Vie facultative - Employé	0,00 \$
DMA facultative - Employé et familiale	0,00 \$
Votre part	75,60 \$/mois

Cliquez sur le bouton « **Modifier** » pour sélectionner l'option pour laquelle vous souhaitez bénéficier d'une couverture. La garantie s'ouvrira pour afficher les options qui s'offrent à vous.

Cliquez sur le bouton « **Sélectionner** » pour l'option que vous souhaitez.

Veillez à cliquer sur le bouton « **Enregistrer** », sinon votre sélection ne sera pas enregistrée. Cliquez sur le bouton « **Enregistrer** » pour mettre à jour les coûts.

Si vous avez choisi l'option de renonciation aux soins médicaux et dentaires, veuillez envoyer une preuve de couverture ailleurs au syndicat à l'adresse indiquée dans la note sur le site.

GARANTIES

Garanties obligatoires

Voici les garanties offertes par votre employeur.

Si vous choisissez de renoncer à la couverture, comme indiqué dans cet écran d'inscription, veuillez envoyer une preuve de votre couverture ailleurs au syndicat à l'adresse suivante dans un délai de 30 jours, sans quoi la couverture par défaut, et tout paiement associé pourraient être octroyés : confirmation@scfp301.qc.ca

Pour comparer les différences entre les options, cliquez sur « **Afficher les renseignements** » en bleu pour ouvrir un document comparatif présentant les différences entre les couvertures Renonciation, Bronze, Or, Argent et Platine (ce document ne peut être consulté que pour les prestations de soins de santé et dentaires).

← Retour au tableau de bord Adhésion / Garanties 38%

Renseignements personnels Étape 1 de 5

Personnes à charge Étape 2 de 5

Garanties Étape 3 de 5

Bénéficiaires

Confirmation

GARANTIES

Garanties obligatoires

Voici les garanties offertes par votre employeur.
Total des Dollars flexibles attribués: 5 601,36 \$/année

Afficher par mois ▾

Soins médicaux

Annuler Enregistrer

Voulez-vous la garantie de Soins médicaux?

Oui

Non, je demande une exemption

Sélectionnez une option

Afficher les renseignements

Bronze Monoparentale		
Coût de la garantie 0,00 \$	Votre part 0	Payé avec mes Dollars Flexibles 0

Retenues salariales (taxes de vente comprises)

Garanties obligatoires

Soins médicaux	0,00 \$
Soins dentaires	83,84 \$/mois
Télémedecine	0,00 \$
Assurance vie de base	26,98 \$/mois
Assurance vie des personnes à charge	4,22 \$/mois
Assurance décès et mutilation accidentels - Exempté	0,38 \$/mois

Les garanties facultatives sont présentées à la deuxième page des pages consacrées aux garanties. Si une preuve d'assurabilité est requise, un message en bleu apparaîtra pour vous en informer. Les formulaires seront mis à votre disposition à la fin du processus d'adhésion.

Personnes à charge
Étape 2 de 5

Garanties
Étape 3 de 5

Bénéficiaires

Confirmation

Afficher par mois ▾

Vie facultative - Employé

100 000,00 \$

Preuves d'assurabilité requises

Vous avez sélectionné une garantie qui nécessite des preuves d'assurabilité. Après avoir confirmé votre réadhésion, vous pourrez télécharger les formulaires requis. Veuillez remplir ces formulaires dès que possible, car votre couverture d'assurance n'entrera en vigueur qu'une fois votre demande approuvée.

Votre part	Dollars "flex" utilisés
6,40 \$/mois	0,00 \$
Niveau de couverture	Date d'entrée en vigueur
100 000,00 \$	30 décembre 1899

[Modifier](#)

Vie facultative - Conjoint

Votre part	Dollars "flex" utilisés
0,00 \$	0,00 \$
Niveau de couverture	Date d'entrée en vigueur
-	-

[Modifier](#)

Vie facultative - Enfant

Votre part	Dollars "flex" utilisés
0,00 \$	0,00 \$

[Modifier](#)

Retenues salariales (taxes de vente comprises)

Garanties obligatoires	
Soins médicaux	0,00 \$
Soins dentaires	0,00 \$
Assurance vie de base	0,00 \$
Assurance vie des personnes à charge	0,00 \$
Assurance décès et mutilation accidentels	0,00 \$
Invalidité de courte durée	0,00 \$
Invalidité de longue durée	0,00 \$
Garanties facultatives	
Vie facultative - Employé	6,91 \$/mois
Vie facultative - Conjoint	0,00 \$
Vie facultative - Enfant	0,00 \$
Maladies graves facultative -	0,00 \$

Pour ajouter des garanties facultatives, cliquez sur « **Modifier** ».

GARANTIES

Garanties facultatives

Il s'agit de garanties facultatives que vous pouvez ajouter à votre régime d'assurance.
Total des Dollars flexibles attribués: 2221,80 \$/année

Vie facultative - Employé

\$0,00

Votre part	Dollars Flexibles utilisés
0,00 \$	0,00 \$
Niveau de couverture	Date d'entrée en vigueur
\$0,00	-

[Modifier](#)

DMA facultative - Employé et familiale

\$0,00

Votre part	Dollars Flexibles utilisés
0,00 \$	0,00 \$
Niveau de couverture	Date d'entrée en vigueur
\$0,00	-

[Modifier](#)

Retenues salariales (taxes de vente comprises)

Garanties obligatoires	
Soins médicaux	0,00 \$
Soins dentaires	48,24 \$/mois
Télémédecine	0,00 \$
Assurance vie de base	26,98 \$/mois
Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	0,38 \$/mois
Garanties facultatives	
Vie facultative - Employé	0,00 \$
DMA facultative - Employé et familiale	0,00 \$
Votre part	75,60 \$/mois

Si vous êtes fumeur, veuillez sélectionner « **Oui** » pour la garantie vie facultative (veuillez noter que cela ne s'applique pas à la garantie facultative assurance décès et mutilation accidentelle (DMA)).

Saisissez le montant de la couverture que vous souhaitez souscrire.

Cliquez sur « **Enregistrer** ».

Afficher par mois ▾

Vie facultative - Employé

Annuler **Enregistrer**

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fumé ou consommé du tabac, de la cigarette ou du cannabis mélangé à du tabac, ou des produits à fumer sous toute autre forme ?

Oui Non

Quel montant d'assurance voulez-vous?

80000

Calculer la prime

Tranches de 10 000 \$. Votre montant maximum est de 250 000,00 \$

Niveau de couverture	Coût de la garantie	Votre part
0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

DMA facultative - Employé et familiale

Modifier

Votre part 0,00 \$ Dollars Flexibles utilisés 0,00 \$

Niveau de couverture \$0.00 Date d'entrée en vigueur -

Retenues salariales (taxes de vente comprises)

Garanties obligatoires

Soins médicaux	0,00 \$
Soins dentaires	48,24 \$/mois
Télé médecine	0,00 \$
Assurance vie de base	26,98 \$/mois
Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	0,38 \$/mois

Garanties facultatives

Vie facultative - Employé	0,00 \$
DMA facultative - Employé et familiale	0,00 \$

Votre part 75,60 \$/mois

Besoin de renseignements supplémentaires ?

La page suivante est la page bénéficiaire (étape 4) où vous pouvez désigner vos bénéficiaires. Une fois que vous avez désigné vos bénéficiaires, cliquez sur le bouton vert « **Suivant** » en bas de la page. Veuillez noter que la désignation sera automatiquement révoquée, sauf si la case « **irrévocable** » est cochée.

Bénéficiaires

Je désigne la personne suivante comme bénéficiaire révoquable, sauf indication contraire dans la case irrévocable, du montant d'assurance payable en cas de décès conformément aux modalités du présent régime de garanties collectives. Si le bénéficiaire n'est pas vivant, la prestation de décès sera versée à ma succession, ou au bénéficiaire subsidiaire, si nommé.

Si vous avez désigné un bénéficiaire irrévocable*, vous ne pouvez pas modifier ou supprimer les renseignements concernant ce bénéficiaire à moins d'obtenir d'abord son autorisation écrite à l'aide du formulaire de consentement à la renonciation du bénéficiaire irrévocable. Si le bénéficiaire désigné comme irrévocable est mineur, vous devez attendre qu'il atteigne l'âge de la majorité pour obtenir son consentement avant de modifier tout renseignement le concernant.

Résidents hors Québec: Veuillez noter que si vous désignez un enfant mineur comme bénéficiaire, vous devrez nommer un fiduciaire.

*Un bénéficiaire irrévocable est une personne désignée dans une police d'assurance-vie dont la désignation ne peut être modifiée par le titulaire de la police sans le consentement explicite et écrit du bénéficiaire. Cela rend la désignation permanente et garantit que le paiement sera versé à cette personne spécifique, offrant ainsi une plus grande sécurité au bénéficiaire. Ce statut signifie également que le titulaire de la police ne peut pas modifier la répartition des pourcentages entre les bénéficiaires. Il est également important de noter que si vous désignez un mineur, celui-ci ne pourra pas renoncer à sa désignation irrévocable avant d'avoir atteint l'âge légal.

Premiers ou premières bénéficiaires

Les premiers ou premières bénéficiaires désignés pour une police d'assurance sont les premiers à recevoir les prestations prévues.


Ajouter un ou une bénéficiaire

Nom	Lien	Assurance vie de base	Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	Vie facultative - Employé
John Gilbert	Conjoint	<input type="text" value="100%"/> <input type="checkbox"/> Irrévocable	<input type="text" value="100%"/> <input type="checkbox"/> Irrévocable	<input type="text" value="100%"/> <input type="checkbox"/> Irrévocable
Total		<input type="text" value="100%"/>	<input type="text" value="100%"/>	<input type="text" value="100%"/>

Bénéficiaires subsidiaires

Des bénéficiaires subsidiaires peuvent être désignés comme bénéficiaires d'une police d'assurance advenant le cas où les premiers ou premières bénéficiaires décèdent et ne peuvent recueillir la somme au moment où elle sera versée.

Ajouter un ou une bénéficiaire

Nom	Lien	Assurance vie de base	Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	Vie facultative - Employé
 Aucun(e) bénéficiaire subsidiaire n'a été inscrit(e)				

Si vous ne désignez pas de bénéficiaire, ou que vos bénéficiaires primaires et subsidiaires décèdent avant vous, les prestations seront versées à votre succession.

← Retour

Suivant →

Vous voulez suspendre momentanément le processus? Vous pouvez quitter l'application à tout moment et reprendre plus tard là où vous en étiez.

La page suivante est la page de confirmation (étape 5 et dernière étape), où vous pouvez vérifier toutes les informations et les sélections des pages précédentes.

← Retour au tableau de bord Adhesion / Confirmation 100%

Renseignements personnels
Étape 1 de 5

Personnes à charge
Étape 2 de 5

Garanties
Étape 3 de 5

Bénéficiaires
Étape 4 de 5

Confirmation
Étape 5 de 5

Confirmation

Cliquez sur le bouton soumettre pour appliquer vos modifications. Une fois que vous avez soumis, vous ne pourrez pas changer votre couverture sans un événement de vie admissible jusqu'à la prochaine période d'inscription. Si vous devez apporter des modifications, cliquez sur le bouton "Faire les modifications" approprié ci-dessus.

Renseignements sur la personne assurée

Veillez vérifier que vos informations personnelles sont exactes. Si vous devez modifier un des détails suivants, veuillez communiquer avec votre employeur.

Nom	Date de naissance
LIC4 Plan9	15 déc. 1990
Préférences linguistiques	Sexe
Anglais	Homme
Province ou territoire de résidence	Vous travaillez au
Québec	Québec

Si vous souhaitez apporter des modifications, cliquez sur les boutons « **Modifier** » disponibles.

Personnes à charge

 Modifier les renseignements sur les personnes à charge

Nom de la personne assurée	Date de naissance	Lien	Statut	Aux études
Conjoint Test	1985-12-11	Conjoint	actif(ve)	Non
Enfant Test	2005-01-01	Enfant	actif(ve)	Oui

Garanties

Afficher par mois ▾

 Modifier les garanties

Coût de la garantie (Taxe de vente incluse)

483,98 \$

Votre part (Taxe de vente incluse)

119,25 \$

Nom de la garantie	Description de la couverture	Date d'entrée en vigueur de la couverture	Niveau de couverture	Coût de la garantie
Soins médicaux	Bronze	2025-11-01	Famille	321,30 \$
Soins dentaires	Argent	2025-11-01	Famille	123,57 \$
Télémedecine	Couverture	2025-12-01	Famille	1,26 \$

Assurez-vous de cocher la case pour confirmer vos sélections. Cliquez ensuite sur le bouton vert «**Suivant** » en bas de la page.


Bénéficiaires

 [Modifier les bénéficiaires](#)

Premiers ou premières bénéficiaires

Nom	Lien	Assurance vie de base	Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	Vie facultative - Employé
John Gilbert	Conjoint	100%	100%	100%

Bénéficiaires subsidiaires

Nom	Lien	Assurance vie de base	Assurance décès et mutilation accidentels - Employé	Vie facultative - Employé
 Aucun(e) bénéficiaire subsidiaire n'a été inscrit(e)				

Je confirme mes choix et comprends que cette soumission est finale pour cette session d'inscription. Je désigne par la présente la ou les personnes indiquées comme bénéficiaires. Je comprends que cette désignation remplace automatiquement toute désignation antérieure que j'ai faite pour ces régimes et que je peux modifier cette désignation à tout moment, sauf si ma désignation antérieure était irrévocable. Toutefois, pour les résidents du Québec uniquement, si le participant avait désigné son conjoint légal (par mariage ou union civile) comme bénéficiaire, cette désignation est considérée comme irrévocable, sauf si le participant avait désigné le conjoint de manière révocable. Si vous avez désigné un bénéficiaire irrévocable et que vous devez le modifier à l'avenir, veuillez consulter « Mes documents » pour obtenir le formulaire de renonciation et les instructions.

[← Retour](#)

[Suivant →](#)

Vous voulez suspendre momentanément le processus? Vous pouvez quitter l'application à tout moment et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Vous avez terminé votre adhésion! Si vous souhaitez consulter votre relevé de confirmation, cliquez sur le lien ci-dessous.



Félicitations Sarah, vous avez terminé votre réadhésion pour la prochaine année!

[Voir les documents du régime](#)

[Aller au tableau de bord](#)

Voici votre régime d'assurance

Garanties

Soins médicaux

Argent

Individuelle

Soins dentaires

Argent

Individuelle

Télémedecine

Couverture

Individuelle

Assurance vie de base

75 000 \$

75 000,00 \$

Assurance décès et mutilation
accidentels - Employé

10 000 \$

10 000,00 \$

Vie facultative - Employé

80 000,00 \$

80 000,00 \$

Événements de la vie

Consultez les événements de votre vie dans les paramètres de votre compte pour connaître les changements à venir dans votre vie ou votre famille.

[Afficher les événements de vie →](#)

Déclaration de confirmation

Consultez votre déclaration de confirmation dans Mes documents dans les paramètres de votre compte.

[Afficher mes documents →](#)



Vous verrez alors apparaître ce qui suit :

[← Retour aux paramètres du compte](#)

Mes documents

[Documents](#) [Vidéos](#)

Vos documents



Preuves d'assurabilité
Nouvel embauche
PDF - 8 janv. 2026

[Télécharger](#)



Déclaration de confirmation
Nouvel embauche
PDF - 8 janv. 2026

[Télécharger](#)

Félicitations, vous avez terminé !

Conseils de dépannage pour l'application mobile si vous rencontrez un problème de langue :

- déconnectez-vous de l'application,
- reconnectez-vous
- changez la langue en anglais
- navigatez dans l'application et vérifiez que tout est bien en anglais
- déconnectez-vous de l'application
- reconnectez-vous
- changez la langue en français
- Naviguer dans l'application pour confirmer que le français



Les informations contenues dans cette présentation sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis. Eckler n'assume aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission.

©2025 Eckler Itée. Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite préalable d'Eckler.